

28 - 29 JUIN 2017
Gayant Expo - DOUAI

PROGRAMME

6^{ème}

Forum National

SUR LA
GESTION



DURABLE

DES EAUX
PLUVIALES



www.eauxpluvialesdurables.com
@Reseau_eau #EPluviales

Un évènement



En partenariat avec





Edito

La réglementation en matière d'eau n'a cessé d'évoluer en se renforçant. Les objectifs à viser par tous les acteurs du territoire sont de plus en plus ambitieux, difficiles à obtenir.

L'arrêté du 21 juillet 2015 en est une illustration parfaite. La conformité des systèmes d'assainissement (réseaux et stations) se juge désormais aussi sur la gestion par temps de pluie.

L'atteinte de ces objectifs à coûts maîtrisés nécessite de modifier nos organisations. La gestion intégrée des eaux pluviales implique de penser l'eau pluviale très en amont de tous les dossiers qu'un territoire voit naître et se concrétiser.

Pour intégrer l'eau dans la ville, il faut changer notre approche de l'aménagement du territoire. L'eau doit être partout et, peut-être, passer avant tout. Elle devient le guide du plan masse du projet et s'immisce partout. Plus d'espace dédié pour elle mais des fonctions combinées pour les aménagements urbains.

Mais pour atteindre ces objectifs ambitieux, il ne suffit pas de gérer l'urbanisation nouvelle selon ces principes. La désimperméabilisation de la ville, lors de sa mutation est bien moins onéreuse que des bassins béton chargés de stocker l'eau quelques instants.

Le Forum national sur la gestion durable des eaux pluviales est devenu un lieu incontournable pour nous tous qui devons développer la transversalité dans nos organisations.

Tous à Douai les 28 et 29 juin !

Le Président
Christian POIRET
Communauté d'agglomération du Douaisis



VOS
PARCOURS
THÉMATIQUES



PROGRAMME

08h30 **Accueil des participants**

09h30 **Allocutions d'ouverture**

10h00 **♦ Séance plénière**

Gestion durable des eaux pluviales et transversalité : comment réussir et à quel coût ?

Pour atteindre les objectifs, pas d'autre choix que d'intégrer la gestion des eaux pluviales dans l'ensemble des politiques menées par tout territoire. A défaut, les coûts ne seraient pas maîtrisés. Chaque organisation doit se transformer en prenant en compte les trois éléments nécessaires à une réussite : le portage politique, la technique, l'animation.

11h30 **Temps salon**

12h00 **Inauguration officielle du salon**

12h30 **Déjeuner sur place** (cf p.8)

14h00 **1^{ÈRE} SESSION D'ATELIERS**

GEMAPI, ruissellement et eaux pluviales : quelle articulation entre le grand cycle et le petit cycle de l'eau ?

La problématique de l'eau dans le grand cycle de l'eau ne concerne pas que celle qui est confiée au service assainissement. La GEMAPI ne répond pas à tout. Il y a aussi les milieux aquatiques, bassins ruraux amont, interface avec le réseau hydrographique de surface.



L'autosurveillance des systèmes de collecte : de la réglementation à sa valorisation par les collectivités

L'autosurveillance et le diagnostic permanent sont des outils primordiaux pour contribuer à atteindre les objectifs du bon état écologique. Le déracordement est un outil à part entière de gestion des eaux pluviales.



15h30 **Temps salon et focus**

16h30 **2^{ÈME} SESSION D'ATELIERS**

Recherche et développement - aspect quantitatif

Ne plus évacuer les volumes d'eau de pluie pour mieux les gérer à la parcelle demande un temps de réflexion. Plusieurs organismes travaillent à développer des innovations pour gérer ces volumes. Quelles sont les idées qui émergent des travaux d'experts ? Quels retours d'expériences sur ces innovations ?



Inciter au déracordement urbain et industriel : quels moyens pour les collectivités ?

Montrer qu'il faut actionner tous les curseurs possibles pour obtenir des résultats. Il faut se doter d'un plan d'actions quitte à ce qu'il se réalise dans la durée. Il faut saisir les opportunités (restructuration de sites, voiries, rénovation...), ce qui nécessite un pré-programme.



17h30 **Temps salon et focus**

18h00 **Soirée conviviale, sur réservation** (cf p.7)

JEUDI
29
JUN

PROGRAMME

08h30 **Accueil des participants**

09h30 **3^{ÈME} SESSION D'ATELIERS**

ATELIER
5

Le zonage pluvial, un outil de la politique de gestion des eaux pluviales

Il s'agit d'évoquer, dans cet atelier, transversalité et programmation pour maîtriser les coûts. Ce n'est pas à la fin d'un projet qu'il faut se poser la question de l'eau.

Parrainé par
graie

ATELIER
6

Recherche et développement des eaux pluviales et qualité : quel impact ?

De nombreux programmes de recherche à l'échelle nationale témoignent du besoin d'acquisition de connaissances pour répondre aux interrogations des acteurs de l'aménagement sur l'impact qualitatif de l'infiltration des eaux pluviales.

Parrainé par
Cerema

10h30 **Temps salon et focus**

11h30 **Séance plénière**

Désimpermabiliser au service de la nature en ville

Réassocier nature et ville. Il s'agit ici de penser et concevoir la ville différemment, notamment par des actions de "reverdissement" : une véritable trame verte et bleue en ville.

13h00 **Allocutions de clôture**

13h30 **Déjeuner sur place** (cf p.8)

14h30 **Visites techniques** (cf p.7)

17h00 **Fin du 6^{ème} Forum national sur la gestion durable des eaux pluviales**



Les intervenants déjà confirmés

Philippe BRANCHU,

chef de l'unité qualité des eaux et des sols, CEREMA

Jérôme CHAMPRES,

chef de projets paysage, écologie urbaine et urbanisme, CEREMA

Julien DEVROUTE,

inspecteur de l'environnement - spécialité installations classées, ingénieur en charge de la thématique eau pour les ICPE, DREAL Hauts-de-France

Muriel FLORIAT,

directeur d'activité études, SUEZ

JEAN-PAUL FONTAINE,

vice-président, Communauté d'agglomération du Douaisis

Hocine HADDAD,

responsable SHE, AGC

Jean-Jacques HERIN,

président, ADOPTA

Bruno KERLOC'H,

chef de projet hydraulique, hydrologie et assainissement, direction territoriale Nord-Picardie, CEREMA

Laurent LAGIE-DEFRANCE,

directeur, Réseau IDEAL

Aurélie LANGLAMET,

chargée de mission assainissement eaux pluviales, bureau de la lutte contre les pollutions domestiques et industrielles, direction de l'eau et de la biodiversité, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer

Nathalie LE NOUVEAU,

directrice de projet eau, DtecTV, CEREMA

Thierry MAYTRAUD,

directeur, ATM

Philippe PAPAY,

directeur du développement dans le domaine de l'eau à la DTECMF, CEREMA

Antoine PIERROT,

ingénieur commercial grands projets, SUEZ Eau France

Alain PRENVEILLE,

chef de service de la maîtrise d'œuvre, direction des espaces publics et des infrastructures, Rennes Métropole

Luc RENAUDIN,

directeur général adjoint, IDEAL Connaissances

Elodie SANCHEZ-COLLET,

chef de projet, GRAIE

Laure SEMBLAT,

chargée de mission eau et assainissement, FNCCR

Rémi SUAIRE,

réfèrent d'atelier « Nature en ville et adaptation au changement climatique », CEREMA

Hubert VERHAEGHE,

chef du service expertise industrie et assainissement, Agence de l'Eau Artois-Picardie

Jean-Yves VIAU,

directeur opérationnel, Saint Dizier Environnement



RÉSEAUX EAU & MILIEUX AQUATIQUES



Un service unique
de formation

Un réseau social
professionnel

Un contenu
d'expertise exclusif

Un équipe dédiée
à votre service



En chiffres :

- 8 900 membres
- 2 665 organismes utilisateurs
- 2 800 participations aux formations
- 3 560 heures de formations dispensées en 2016
- 458 modules de formation disponibles



Thèmes traités :

- Assainissement
- Continuité écologique
- Cours d'eau
- Eaux pluviales
- Eau potable
- Gouvernance & gestion de services
- Littoral
- Zones humides

REJOIGNEZ NOUS

 www.reseau-eau.net
www.milieux-aquatiques.net

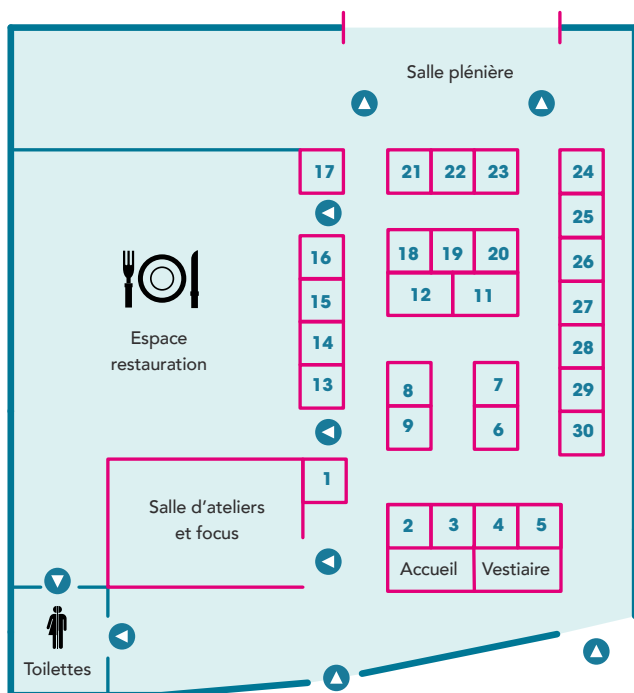
 @Reseau_Eau

VENEZ NOUS RENCONTRER

sur le stand 1

Les exposants présents sur le salon

ADOPTA - AGENCE DE L'EAU ARTOIS PICARDIE - CDI TECHNOLOGIES
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU DOUASIS - COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN - EBARA PUMPS EUROPE
- IDEAL CONNAISSANCES / RÉSEAU EAU - NIDAPLAST - NORÉADE
- O2D ENVIRONNEMENT - OIEAU - SAINT DIZIER ENVIRONNEMENT - UFT
- VILLE DE DOUAI - XP SOLUTIONS SOFTWARE LTD
VILLAGE BÉTON : CERIB - CIMBETON - FIB - SMART SYSTÈMES EN BÉTON - SNBPE



*Des espaces sont encore disponibles.
Réservez votre stand en contactant :*

partenariat@idealconnaissances.com

avec le soutien des partenaires et de la presse

**VILLAGE
BÉTON**

CERIB
Expertise concrète

CIMbéton
CENTRE D'INFORMATION SUR
LE CIMENT ET SES APPLICATIONS

**LE COURRIER
DES MAIRES**

la Gazette

LES
PRODUITS
EN
BÉTON

LES
SMART
SYSTÈMES
EN BÉTON

ENVIRONNEMENT
FRANCOPHONIE

Les animations pendant le forum

MERCREDI 28 JUIL SOIRÉE SURPRISE

Les partenaires locaux vous préparent
un dîner convivial
dans un cadre exceptionnel.
Nombre de places limité !

FOCUS PARTENAIRES

MERCREDI 28 JUIL À 15H30



«Solutions modulaires en béton pour la maîtrise des risques d'inondation, retour d'expérience avec des pavés poreux»

JEUDI 29 JUIL

10H30



«Maîtrise hydraulique et traitement des eaux pluviales»

11H00



«Solutions modulaires en béton pour la maîtrise des risques d'inondation, retour avec les pavés écartés»

JEUDI 29 JUIL

VISITE 1

Animation autour de la réception des techniques alternatives

La découverte du showroom permettra une approche personnalisée en petits groupes des divers points

d'essais : des tests de perméabilité sur les enrobés poreux, une planche d'essai pour vérifier l'indice de vide de la grave non traitée et des essais hydrauliques au niveau d'une noue et d'une bouche d'injection.

VISITE 2

La gestion intégrée des eaux pluviales : un enjeu territorial et fédérateur



« La gestion intégrée des eaux pluviales » un parti d'aménagement pris dans le cadre de réhabilitations de cités minières qui conduit à redonner à l'eau sa place au sein des espaces publics, déconnecter les eaux pluviales du domaine privé tout en améliorant le lieu de vie des habitants par la création d'espaces verts plurifonctionnels.

La collectivité propose de vous faire découvrir des projets de requalification urbaine qui ont abouti grâce à une mobilisation forte des élus et des acteurs (habitants, bailleurs sociaux, communes...) à la réalisation d'aménagements qualitatifs aux coûts maîtrisés et répondant à la demande sociale d'une meilleure qualité environnementale.

INFORMATIONS PRATIQUES

DÉPART : rendez-vous à 14h30 devant Gayant Expo
RETOUR : vers 16h30 à Gayant Expo. Un arrêt est possible à la gare de Douai sur demande, pour la visite 2 uniquement.

Comptez environ 2 heures de visite.

TRANSPORT : un autocar assure la prise en charge des participants depuis Gayant Expo vers les sites visités et retour.

INSCRIPTION

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur www.eauxpluvialesdurables.com jusqu'au **21 juin 2017**.

TARIFS

Les prix s'entendent par personne. Ils comprennent l'accès aux conférences et au salon professionnel pendant deux jours et une visite technique le 29 juin. Les déjeuners et la soirée du 28 juin sont à réserver et à régler au moment de l'inscription. Le transport jusqu'à Gayant Expo est à la charge des participants.

ENTRÉE AU FORUM :

- ◆ Collectivités abonnées aux réseaux Eau et Milieux aquatiques : compris dans l'abonnement (hors déjeuner)
- ◆ Partenaires et détenteurs d'un code invitation (hors déjeuner) : **gratuit**
- ◆ Collectivités territoriales non abonnées, services de l'Etat, associations : **200 € TTC**
- ◆ Entreprises : **250 € TTC**
- ◆ Étudiants et personnes à la recherche d'un emploi : **gratuit** (hors déjeuner-sur justificatif)

RESTAURATION SUR RÉSERVATION :

- ◆ Déjeuner à Gayant Expo : **25 € TTC** par personne, par jour
- ◆ Soirée surprise et conviviale le 28 juin : **27 € TTC** par personne

COMMENT S'INSCRIRE ?

1

Connectez-vous sur www.eauxpluvialesdurables.com

2

Cliquez sur le bouton «**inscription**» et remplissez le formulaire en ligne.

VOTRE CODE : INVENTR

3

Rendez-vous à l'accueil les 28 et 29 juin 2017 pour retirer votre **badge nominatif**.

LE LIEU DU FORUM

GAYANT EXPO -
ROUTE DE TOURNAI - 59500 DOUAI

HÉBERGEMENT

Tous les renseignements sur le site : www.eauxpluvialesdurables.com,
Rubrique «**informations pratiques**»



Conditions d'inscription / annulation

Toutes les inscriptions payantes sont facturées. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente, si le règlement ne peut être joint à l'inscription. Toute annulation parvenue avant le 20 mai 2017 donnera lieu à un remboursement. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Conformément à l'article 27 de la loi informatique et libertés du 6/01/78, nous vous informons que les informations qui vous sont demandées feront l'objet d'un traitement automatisé des données à des fins commerciales. Vous pouvez accéder à ces informations et en demander la rectification si nécessaire.